



TERMES DE REFERENCE POUR

L'étude sur le renforcement de la gestion communautaire du système d'approvisionnement en eau du camp de M'Bera

Pour le projet

Projet de réponse humanitaire à la crise des réfugiés maliens en Mauritanie

Programme Financé par
L'Union Européenne (ECHO)

Référence du Contrat
ECHO/MLI/2014/01000

Octobre 2014

1. DETAILS CONTRACTUELS DE L'ETUDE

1.1. Dates clés de l'Etude

Date de départ prévue:	05/01/2015
Date de fin prévue:	04/02/2015
Soumission du Rapport Provisoire:	19/01/2015
Soumission du Rapport Final	04/02/2015

1.2. La Langue de l'Etude

Langue requise pour effectuer l'évaluation	Français
Langue du Rapport:	Français

1.3. Plan de travail et calendrier

Durée estimative de l'étude	1 mois (30 jours)
-----------------------------	-------------------

Le détail exact du nombre de jours à prévoir pour la réalisation de l'étude est laissé à l'appréciation du consultant, qui devra préciser cette information dans sa proposition technique.

Le temps de travail sur le terrain (Bassikounou), à Nouakchott ou au domicile du consultant ou de l'équipe de consultants doit également être précisé dans la proposition technique. Le plan de travail devra aussi être approuvé par ACF avant la signature du contrat.

La prestation devra prendre fin au plus tard le 04 février 2015 (Remise du rapport d'évaluation).

1.4. Budget pour l'évaluation

	[Devise de Contrat]
Contrat et Projet	ECHO/MLI/2014/01000
Date Limite pour la facturation (Fin du Contrat):	28/02/2015

Remarque :

Le consultant sera responsable de son assurance médicale et personnelle pendant l'étude et de celle du personnel qu'il/elle pourrait directement recruter pour l'appuyer dans la réalisation de l'étude. Il/elle devra toujours respecter les règles de sécurité en vigueur pour le personnel ACF-E en s'engageant par écrit à cet effet, et recevra un briefing sécurité au démarrage de l'étude. Le consultant devra avoir ses propres équipements nécessaires à l'étude (ordinateur, ...).

Les frais de repas, de vaccins, de visa d'entrée (si nécessaire) et de transport international seront à la charge du consultant.

ACF-E mettra à disposition du consultant le personnel du projet pour la réalisation des activités et études sur le terrain, et prendra en charge les frais liés (i) au transport local sur le terrain (incluant frais d'essence, location de véhicules, chauffeur), (ii) logement pendant les jours de travail sur le terrain (une chambre) dans les maisons de passage d'ACF, (iii) les frais logistiques liés à l'organisation d'éventuels ateliers de formation ou de restitution.

2. DETAILS DU PROGRAMME

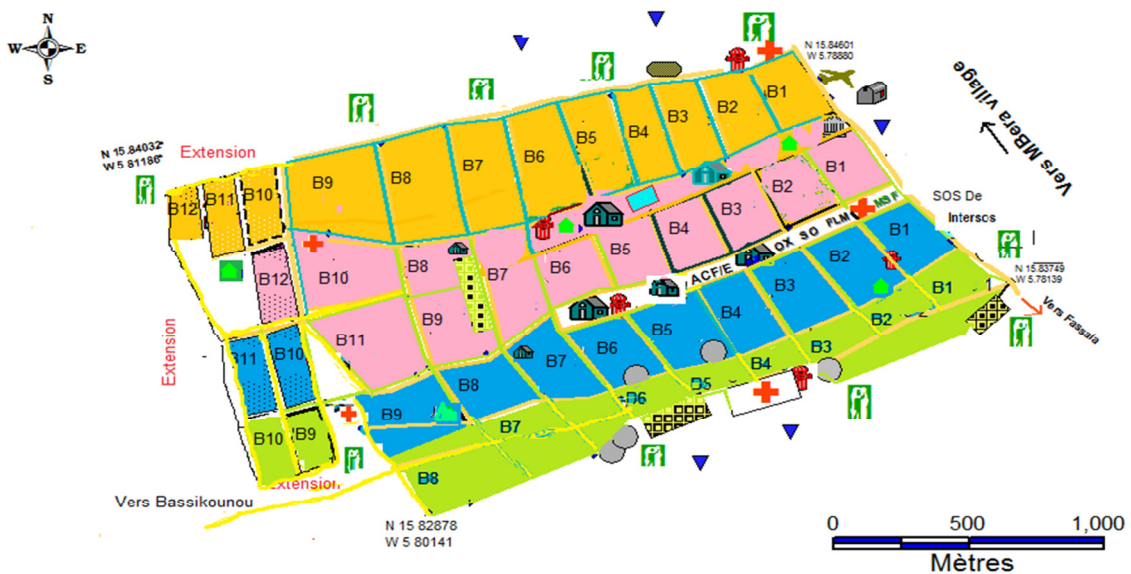
Titre de Programme:	Programme de réponse humanitaire à la crise des réfugiés maliens en Mauritanie
Localisation	Région du Hodh el Chargui, République Islamique de Mauritanie
Début:	01/07/2014
Fin:	01/03/2015

2.1. Carte de la Zone du Programme

Localisation de la zone d'intervention



PLAN GENERAL DU CAMP DE REFUGIES MALIENS DE MBERA



2.2. Contexte

La Mission ACF-E Mauritanie met en œuvre une stratégie d'intervention centrée sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Cette stratégie suit un processus logique d'évolution et d'adaptation au contexte depuis la création de la mission en 2007.

La mission d'ACF-E en Mauritanie dispose de 4 bases opérationnelles : Kaédi (Gorgol), Sélibaby (Guidimakha), Nouakchott et le camp de réfugiés de M'Bera.

Le pays a été soumis à différents événements d'ordre sécuritaire liés au terrorisme de la région. Le gouvernement en place depuis 2009 met l'accent sur la lutte contre le terrorisme et l'instabilité croissante et ses efforts se voient plutôt récompensés avec un sentiment de bonne sécurité chez la population et la communauté internationale. Aucun acte de terrorisme n'a été signalé depuis 2012.

Si la sécurité d'un point de vue terrorisme semble maîtriser, le gouvernement et la communauté internationale font face cependant à d'autres problèmes tout aussi déstabilisants à savoir une sécurité alimentaire fragile, voire mauvaise, une décentralisation des services de l'état en gestation ou sans les moyens nécessaires. Le pays fait également face à une dépendance aux importations puisqu'elle importe plus de 70% de produits alimentaires consommés et à une zone, le Sahel, soumis aux effets du changement climatique ou disons des aléas climatiques de plus en plus réguliers, mettant à mal la résilience de la population.

Le gouvernement doit également faire face à une opposition qui se radicalise depuis 2012 et qui réclame le départ du président. Des tensions sociales liées aux problèmes économiques et ethniques auxquels est confronté le pays se font de plus en plus ressentir.

La crise au Nord mali est venue fragiliser la situation socio-économique du pays qui depuis une décennie doit faire face à plusieurs crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes.

Suite à la prise de contrôle du Nord Mali par les rebelles et la perte de contrôle du Nord par l'armée malienne, nous avons noté un afflux massif de réfugiés en Mauritanie. Les premiers réfugiés sont arrivés à Fassala - village frontalier-. le 17 janvier 2012 et le premier transfert sur le camp de M'Bera a eu le 22 février 2012.

Il existe quelques tensions au niveau du camp de Mber, depuis l'annonce de la désactivation de certains réfugiés que le HCR considère comme Mauritaniens, la tension est palpable et des risques d'émeutes sont à considérer.

Par contre, la situation sociale est calme et pacifique à Bassikounou. Les populations sont peu politisées et vaquent en général à leurs activités agro-pastorales et à leurs préoccupations de survie. Parfois il y a des tensions entre éleveurs et agriculteurs, mais ces crises épisodiques ne sont pas de nature à dégénérer et à affecter la sécurité d'ACF. La confiance et la collaboration sont restaurées, mais il faut rester prudent.

La durée maximum de séjour autorisée pour un expatrié de type caucasien est de 5 jours. Cependant une dérogation peut être accordée par le Directeur Pays et le Desk, si une présence plus longue est nécessaire pour la mise en œuvre des activités.

2.3. Vue d'ensemble du Programme

Le projet de réponse humanitaire à la crise des réfugiés maliens en Mauritanie, a démarré depuis 2013 par une première phase (Août 2013 à Juillet 2014) et se poursuit par une seconde phase en 2014 (Juillet 2014 à Mars 2015). Ce projet fait suite à l'arrivée des réfugiés maliens en Mauritanie depuis les conflits de 2012.

Le programme visait dans un premier temps la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables (femmes enceintes, allaitantes et enfants de moins de 24 mois).

Puis dans un second temps, ce programme a pris en charge le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement au sein du camp de réfugiés.

A ce jour, ce programme s'articule autour de cinq (5) axes :

Axe 1 : assurer une gestion optimale du réseau d'eau du camp afin d'atteindre durablement les standards en matière d'eau en quantité et qualité ;

Axe 2 : assurer un environnement sain dans le camp à travers l'amélioration des conditions d'assainissement et les pratiques d'hygiène ;

Axe 3 : amorcer une stratégie communautaire de responsabilisation et gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement du camp par la création/redynamisation des comités d'eau, d'assainissement et du réseau de bénévoles/volontaires d'hygiène ;

Axe 4 : Le risque de malnutrition des nourrissons et des jeunes enfants est réduit à travers l'optimisation des pratiques de soin et du renforcement des ressources psychosociales des accompagnants ;

Axe 5 : La sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le camp de M'Bera est améliorée en assurant l'accès à une alimentation adaptée et nutritive.

L'axe 3 correspond à l'intervention qui nécessite cette étude. A la fin du projet, de possibles solutions de gestion communautaire du système d'approvisionnement en eau devra être proposé aux autorités du camp de M'Bera.

2.4. Objectif Général

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés maliens en Mauritanie.

2.5. Objectifs spécifiques/Résultats

Améliorer l'état nutritionnel des enfants et FEFAS réfugiés maliens.

2.6. Activités du Programme

Résultat. 1 : *L'accès à l'eau potable est assuré dans le camp en quantité et qualité suffisantes*

R1. A1. Optimisation, opération et maintenance du réseau d'approvisionnement en eau du camp

R1. A2. Identification d'un système de gestion communautaire d'eau dans le camp

Résultat. 2 : *L'accès à l'assainissement est assuré dans le camp conformément aux standards UNHCR/Sphère*

R2. A1. Construction de latrines semi durables dotées de lave-mains

R2. A2. Réhabilitation de latrines avec une approche communautaire

R2. A3. Amélioration de la gestion d'eaux usées des points d'eau et des aires de lavage

R2. A4. Renforcement de capacités du partenaire local et appui à la gestion de déchets et la lutte anti vectorielle dans le camp

Résultat. 3 : *Les pratiques d'hygiène sont améliorées dans le camp*

R3. A1. Réalisation d'activités de promotion d'hygiène

R3. A2. Distribution de kits d'hygiène

R3. A3. Redynamisation/renforcement des comités d'hygiène et d'assainissement

R3. A4. Renforcement de capacités des agents de santé présents dans le camp

Résultat. 4 : *Le risque de malnutrition des nourrissons et des jeunes enfants est réduit à travers l'optimisation des pratiques de soins et du renforcement des ressources psychosociales des accompagnants*

R4. A1. Recensement des bénéficiaires qui se présentent aux PCNs, inscription dans un registre de suivi et mise en œuvre des activités de support nutritionnel aux FEFAs et accompagnants des enfants

R4. A2. Visite à domicile d'accompagnement aux bénéficiaires et mise en place des séances de sensibilisation (messages clés et démonstrations culinaires). Mise en place d'enquête post-test.

Résultat. 5 : *La sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le camp de M'Bera est améliorée en assurant l'accès à une alimentation adaptée et nutritive.*

R5. A1. Mise à jour de la liste des bénéficiaires

R5. A2. Distribution des transferts monétaires pour les ménages habitants dans le camp de m'Bera se trouvant en situation d'insécurité alimentaire

R5. A3. Conduite des enquêtes PDM et suivi des prix

R5. A4. Coordination et plaidoyer en matière de stratégie globale d'assistance alimentaire.

3. BUT DE L'ETUDE

3.1. Les utilisateurs cible(s) de l'Etude

ACF-IN	ACF-E
Siège commanditaire	Madrid (responsable WASH au siège)
Au Niveau de la Mission	Chef de Mission, Coordination Technique (notamment le coordinateur WASH), RdB Bassikounou, CdP WASH
Autres	Bailleur principal ECHO (Union Européenne), UNHCR

3.2. Objectif(s) de l'Etude

L'approvisionnement en eau du camp se fait au travers de 5 forages alimentant 7 réservoirs de stockage d'une capacité totale de 1'065 m³. Par gravité, ces réservoirs desservent 617 robinets par l'intermédiaire d'environ 26'430 km de conduite tout diamètre confondu. Le volume pompé en octobre 2014 a été de 1'250 m³/jour. Ce volume alimente en eau potable 54'990 réfugiés, irrigue environ 4 ha de jardin maraicher, et fournit de l'eau à 2 abreuvoirs pour environ 38'000 têtes de bétail.

De mars 2012 à mars 2014, Oxfam Intermon (OI) et Solidarité International (SI) ont assuré la construction et la gestion du réseau d'approvisionnement en eau du camp. Depuis mars 2014, cette tâche a été confiée à Action Contre la Faim (ACF) qui, depuis lors, a: finalisé les travaux d'interconnexion des 2 réseaux (OI et SI), assure la maintenance des infrastructures en eau et assainissement du camp et renforce l'acquisition et la pérennisation des bonnes pratiques d'hygiène dans le camp.

Cette étude a pour objectifs de :

- 1) Faire un diagnostic technique du réseau (après l'interconnexion) ;
- 2) Evaluer l'approche communautaire implémentée par le projet pour le volet eau, hygiène et assainissement ;
- 2) Identifier des approches pour le partage de responsabilités avec les bénéficiaires pour la gestion

des infrastructures d'eau ;

- 3) Identifier les possibles solutions de gestion du système d'approvisionnement en eau du camp ;
- 4) Identifier les possibles stratégies de sortie concernant l'exploitation des ressources en eau et les équipements.

3.3. Champs de l'Etude

Les principaux champs de l'étude et les questions auxquelles le consultant devra apporter des réponses sont les suivants :

- **Diagnostic technique du réseau d'approvisionnement en eau.** Quelles sont les caractéristiques du réseau après l'interconnexion ? Quelles sont les pressions aux différents points du réseau ? Quel est le plan actualisé du réseau ? Quelles sont les possibilités d'optimiser le réseau en tenant compte de l'extension sur MBERA 2 ?
- **L'approche communautaire** pour le partage de responsabilités avec les bénéficiaires pour la gestion des infrastructures d'eau. L'approche communautaire faite par le projet est-elle adaptée aux contextes anthropologiques du camp ? Quelles sont les approches communautaires les plus adaptées ?
- **La gestion du système d'approvisionnement en eau du camp.** Quelles sont les possibles gestions du système d'approvisionnement en eau du camp ? Quels sont les responsabilités qui peuvent être allouées aux différents intervenants (principalement bénéficiaires, UN et ONGs) ? Quelles sont les limitations à une gestion communautaire ? Comment inclure le système de gestion actuel à MBERA 2 si une extension du réseau se fait au niveau de ce village ?
- **La stratégie de sortie** concernant l'exploitation des ressources en eau et les équipements. Quelle possible stratégie de sortie pourrait être proposée pour les infrastructures hydrauliques du camp ?

3.4. Méthodologie

3.4.1. Briefing et collecte des besoins informatives

L'évaluateur devra être briefé par le siège avant le départ sur le terrain et à l'arrivée à la mission d'ACF-E. La possibilité de briefings téléphoniques/skype doit être discutée et accordée au préalable. Le consultant recueillera les informations nécessaires – questions de l'étude – auprès des acteurs en général et des partenaires nationaux (représentant de l'Union Européenne (ECHO), représentants de l'UNHCR, l'UNICEF, Direction de l'hydraulique et de l'assainissement) au début de l'évaluation.

3.4.2. Activités de collecte des informations sur le terrain

Le consultant devra collecter une série de données par des entretiens et focus group discussion avec les principaux acteurs du projet. Cela inclut (mais n'est pas limité à) :

- Entretiens et visites du projet avec l'équipe d'ACF en charge de la gestion du réseau d'eau et du travail avec les communautés.
- Entretiens et focus group discussion avec les bénéficiaires et informateurs clés tels que comités Wash, relais communautaires et leaders.
- Réunions avec les autorités locales, agences humanitaires, représentants des bailleurs de fonds et autres parties prenantes.

3.4.3. Débriefing avec les parties prenantes d'ACF et représentant d'ECHO

Le consultant devra effectuer un débriefing avec la coordination d'ACF à Nouakchott (Coordination technique et WASH), le référent technique du siège à Madrid et le représentant d'ECHO à Nouakchott sur son rapport préliminaire, les principaux constats, conclusions et recommandations issues de l'étude. Les retours et commentaires pertinents devraient être inclus dans le rapport final.

3.4.4. Rapport

Le rapport devra suivre le format suivant :

- Page de garde
- Table des matières
- Résumé : le résumé devra pouvoir être utilisé en tant que tel, décrivant le programme, les principaux résultats de l'étude avec conclusions et recommandations. Ce document sera de deux (2) pages maximum.
- Corps du rapport : le rapport développera les points listés dans le paragraphe 3.3. Champs de l'Etude. Il inclura la référence à la méthodologie utilisée pour l'étude, le contexte de l'action et une stratégie de mise en œuvre.
- Annexes : listées et correctement numérotées. Toute utilisation d'infographie et de schématisation permettant de simplifier la compréhension et diffusion des principaux résultats sera bienvenue.

Le rapport doit être soumis dans la langue spécifiée dans les TDRs. Le rapport ne doit pas excéder 30 pages (Annexes non comprises). Le rapport préliminaire ne devra pas être soumis plus de 15 jours calendriers après le départ du terrain. Le rapport final ne devra pas être soumis plus tard que la date de fin du contrat de consultance.

4. PROFIL DU CONSULTANT/EQUIPE DE CONSULTANTS

- Compétence et expérience avérée dans le secteur de l'alimentation en eau, notamment la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau avec participation communautaire.
- Connaissance et expérience démontrées/attestées en sociologie et approche communautaire dans différents pays du Sahel et/ou de la sous-région.
- Connaissance et expérience dans le diagnostic / modélisation de réseaux d'approvisionnement en eau.
- Diplôme pertinent liée à l'étude ou à la recherche sociale.
- Très bonne capacités communicationnelles et rédactionnelles.
- Indépendance par rapport aux parties impliquées.
- Maîtrise du Français.

5. DROITS

La propriété du rapport (préliminaire et final) appartient exclusivement au siège commanditaire et au bailleur concerné. Le document, ou une publication liée à ce dernier, ne sera partagé qu'avec ACF avant qu'ACF ne transmette le document final au bailleur de fonds.

ACF est le destinataire principal de l'étude et ces résultats pourraient avoir un impact sur les stratégies tant opérationnelles que techniques. Ceci étant dit, il est probable qu'ACF partage les résultats de l'évaluation avec les groupes suivants :

- Donateur(s)
- Partenaires gouvernementaux
- Entités de coordination variées

Droits de propriété intellectuelle

Tous les documents liés à l'étude (dans le cadre ou non des tâches du consultant), doivent demeurer la propriété seule et entière d'ACF.

6. ETHIQUE

Action contre la Faim accordera une attention particulière au respect des valeurs éthiques dans le déroulement de l'évaluation et en particulier:

- à l'indépendance de l'équipe d'évaluation
- au respect de l'anonymat et de la confidentialité des personnes interrogées ou des sources de vérification
- à l'attention particulière portée à l'intégrité des membres de l'équipe d'évaluation, la rigueur et le respect de l'exactitude des données utilisées pour l'analyse et les résultats du rapport.

7. PRESENTATION DES OFFRES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Date limite de soumission des offres: 14/12/2014

Réception des offres: Les offres en versions manuscrites paraphées et signées doivent être envoyées par email à l'adresse licitaciones@achesp.org , avec en copie amichel@achesp.org et mestecha@achesp.org:

Le sollicitant devra présenter les documents suivants dans le contenu de l'offre:

1. Une proposition technique comprenant la méthodologie suivie ;
2. Une offre financière détaillée dans laquelle seront différenciées honoraires professionnels du consultant, coûts associés aux voyages internationaux et voyages intérieurs ; autres dépenses (assurances, traductions, matériels, photocopies, sécurité, etc.) ;
3. Le CV actualisé et complet (pas seulement une révision ou un résumé) de l'équipe de consultants accompagnée des certificats de connaissances et de l'expérience acquise.

Critères d'évaluation des offres:

- La qualité de l'offre technique
- La compétitivité de l'offre financière
- Connaissance et expérience dans la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau avec participation communautaire
- Connaissance et expérience dans les enquêtes sociologiques et approches communautaires
- Connaissance des différents pays du Sahel et/ou de la sous-région